

Règlement du concours de la meilleure affiche

Art. 1 : Il est organisé un concours de la meilleure affiche afin d'enrichir les échanges scientifiques, valoriser les travaux présentés en affiche, contribuer à une meilleure formation des plus jeunes et offrir un coup de pouce à leur CV

Art. 2 : Éligibilité : Toute présentation par affiche d'un travail original soumis avant le 19 janvier 2025 minuit sur le site web des JFV par un auteur inscrit aux JFV.

Art.3: Prix: quatre affiches lauréates:

- 2 affiches lauréates pour la session Poster 1.
- 2 affiches lauréates pour la session Poster 2.

Art. 4 : Modalité d'attribution des prix. Chaque participant aux JFV pourra pour sa meilleure affiche (session Poster 1 et session Poster 2) grâce à l'application wooclap et un jury final désignera les quatre lauréats parmi les affiches qui obtiendront le plus grand nombre de votes.

Art. 5: Calendrier

Mercredi 23 avril : chaque participant aux JFV aura le droit de choisir son meilleur poster parmi ceux affichés pendant la 1ère journée : session Poster 1. Une évaluation des affiches ayant récoltées le plus grand nombre de vote sera ensuite effectuée par le jury final.

Jeudi 24 avril : chaque participant aux JFV pourra voter pour son meilleur poster parmi ceux affichés pendant la 2ème journée : session Poster 2. Une évaluation des affiches ayant récoltées le plus grand nombre de vote sera ensuite effectuée par le jury final.

Jeudi 24 avril : Annonce des quatre affiches lauréates du prix Renaud Mahieux.

Vendredi 25 avril: Présentations orales des quatre meilleures posters (3 min, 3 diapos max).

Art. 6 : Publicité des résultats. Seuls les prix sont rendus publics. Le classement et les notes ne sont pas divulgués.